› Texte : ***Juliette Piketty-Moine***

S'organiser face à l'accaparement de l'eau !

Un peu partout, les luttes contre l'accaparement de l'eau par les industriels rappellent qu'il n'y a souvent rien de « naturel » aux sécheresses et pénuries d'eau. Le changement climatique causé par la combustion fossile vient en réalité bouleverser un cycle déjà bien détérioré par la société industrielle : rivières canalisées, sols bétonisés, nappes asséchées par les prélèvements d'eau… Alors, face à l'accaparement, les conflits autour de l'aménagement et surtout de l'usage de l'eau se multiplient, et la résistance s'organise !

La manifestation de Sainte-Soline et sa féroce répression ont sans doute marqué un tournant dans les luttes pour l'eau : après des années à enquêter et dénoncer sans relâche la construction des mégabassines, les militant·es de *Bassines non merci* ont réussi à faire de l'accaparement de l'eau un sujet d'indignation nationale.

« L'eau pour la vie, pas pour le profit ! »

Et pourtant, des mégabassines, il s'en est construit des dizaines avant celle de Sainte-Soline, dans les Deux-Sèvres, la Vienne et le Puy-de-Dôme, toutes sur le même schéma d'accaparement : pomper l'eau des nappes phréatiques au profit de quelques agriculteurs productivistes et de leurs cultures (de maïs) irriguées, à l'expansion effrénée. Mais là n'est pas le seul usage des bassines : dans les montagnes, les entrepreneurs construisent des retenues collinaires pour produire de la neige artificielle en hiver, poursuivant ainsi, et malgré le changement climatique, le juteux business des sports d'hiver. Alors, à La Clusaz, La Féclaz et ailleurs, des collectifs se montent. À La Clusaz, en septembre 2022, après la publication d'une déclaration d'utilité publique autorisant une cinquième retenue collinaire, les opposant·es occupent les lieux pour empêcher la tenue des travaux.

L'industrie de l'embouteillage est l'autre ligne de front des militant·es contre l'accaparement de l'eau : que ce soit par *Nestlé* à *Vittel* (dans les Vosges) ou par *Danone* à Volvic (dans le Puy-de-Dôme), le pompage de l'eau pour la mise en bouteille conduit à la surexploitation des nappes phréatiques. Or, les industriels bénéficient du soutien des autorités, qui couvrent leur pratiques mafieuses (décharges sauvages de plastique (1), forages illégaux dans les Vosges (2)), quand elles ne leur octroient pas purement et simplement le droit de siphonner la nappe : à Volvic, les pompages de l'usine située en amont ont mis à sec l'un des plus vieux bassins de pisciculture d'Europe… Alors, à l'image du mouvement anti-bassines, une coalition *Stop embouteillage* s'est structurée en 2024 autour du slogan : « *L'eau pour la vie, pas pour le profit !* » Cartographie des usines d'embouteillage, semaine d'actions décentralisées en mars 2024 : des Vosges au Puy-de-Dôme en passant par la Suisse et le pays de Gex, l'eau gronde contre les industriels de l'embouteillage !

1. *Nestlé Waters Supply Est* comparaît devant le tribunal judiciaire de Nancy entre le 26 et le 28 mai 2025.

2. « Vittel : Avec neuf forages illégaux, Nestlé a pompé plus de 10 milliards de litres d'eau entre 2007 et 2022 », La Relève et la Peste, 30 janvier 2024.

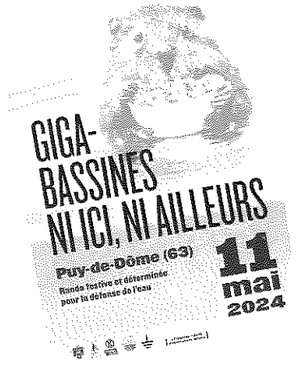

Ces industries qui polluent l'eau

Certaines industries voraces ne consomment pas d'eau à proprement parler, mais la réchauffent ou la polluent. C'est le cas de l'industrie du numérique avec, par exemple, l'entreprise *ST Micro*, près de Grenoble, qui empoisonne l'eau pure des montagnes pour produire des puces électroniques, ou les centres de données de *Digital Realty* à Marseille, devenue septième hub internet mondial, qui ont cruellement besoin d'eau fraîche pour refroidir leurs serveurs. Le secteur de l'énergie monte aussi sur le podium de l'accaparement, qu'il s'agisse de refroidir des centrales nucléaires (3) ou d'extraire des minerais pour les batteries, comme dans la future mine de lithium, près de Clermont-Ferrand. Sans oublier des pollutions plus diffuses liées à l'agriculture (pesticides, nitrates) et aux industries (PFAS, plastique, radioactivité…).

Mais que ce soit à Grenoble ou à Marseille, les luttes contre l'accaparement s'organisent : récemment, le collectif *Stop micro* organisait une mobilisation nationale du 28 au 30 mars, et le collectif d'enquête *Le Nuage était sous nos pieds* proposait en novembre 2024 un festival pour informer sur les industries du numérique.

3. Le refroidissement des centrales exige de détourner des volumes colossaux des rivières. Voir « Les bouffées de chaleur du nucléaire », *Silence* n° 515, novembre 2022.

Un mouvement pour l'eau qui se cherche… et se structure !

Face aux accapareurs, le réseau de l'*Hydre*, lancé sur le Larzac au festival des *Résistantes*, à l'été 2023, cherche à rassembler l'ensemble des collectifs qui traitent de l'eau. « *L'objectif était de décloisonner les enjeux* », explique Éloïse Berard, de la *Fondation Danielle Mitterrand*, à l'initiative du réseau. *L'Hydre* se situe « *entre le mouvement contre la privatisation, les luttes contre les pollutions et les mobilisations anti-accaparement*, poursuit-elle. *Contre la privatisation, le mouvement pour le droit à l'eau a eu de vraies victoires, avec un retour en régie dans plein de municipalités. Mais, ces dernières années, les conflits d'usage, contre l'accaparement, montent et manquent de relai.* » Étant donné la diversité des enjeux défendus, le réseau de l'*Hydre* propose un certain nombre d'outils pour accompagner le mouvement de l'eau, comme des formations mutuelles (organisation d'un week-end en décembre 2024, et d'autres à venir). Une future aquathèque, qui réunira ressources, argumentaires, agendas et actualités, est en cours de construction.

La route reste longue et il n'est pas encore temps de célébrer les quelques frêles victoires contre l'accaparement. Pourtant, en décembre 2024, le tribunal de Bordeaux a confirmé en appel que quatre mégabassines, dont celle de Sainte-Soline, étaient illégales, tandis qu'en octobre 2023, quinze projets de bassines ont été annulés par le tribunal de Poitiers. Le même mois, les militant·es de La Clusaz ont finalement obtenu du conseil d'État l'annulation du projet. En avril 2023, le maire communiste de Grigny (Essonne) a mis fin à l'exploitation des eaux souterraines de sa commune par *Coca Cola*, qui s'est depuis raccordé au réseau d'eau et paye enfin sa facture. Face à l'accaparement des industriels, la lutte paye !

➳ Pour aller plus loin :

- Dossier *Rivières en résistance*, *Silence* n° 518, février 2023.

➳ Contacts :

- *Réseau Hydre* : wearewaterdefending@riseup.net
- Coalition stop embouteillage : stop-embouteillage@riseup.net, https://stop-embouteillage.gogocarto.fr
- Bassines non merci : www.bassinesnonmerci.fr

En Auvergne, trois multinationales s'accaparent l'eau

« En Auvergne, sur l'eau, […] on a trois multinationales concentrées sur un territoire restreint. Danone, *avec les eaux de Volvic.* Limagrain, *qui est à l'origine de deux super-mégabassines, avec plus d'un million de mètres cubes chacune, pompés directement dans l'Allier. Et la troisième,* Imerys, *est sur l'extractivisme minier. Ils portent un projet de mine de lithium, qui serait, parait-il, la plus grande d'Europe : […]* a minima *deux à trois millions de mètres cubes par an… »*

Témoignage d'un·e militant·e pour l'eau, brochure du réseau de l'*Hydre*, mars 2024.